



Avis public

Assemblée publique

District électoral de Sainte-Marthe

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1

 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 3 décembre 2024, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2024-1251 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 3030 de la rue des Prairies.
- 2

 Cette résolution affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

Objets :

Autoriser une habitation multifamiliale de 63 logements comprenant les éléments dérogatoires suivants :

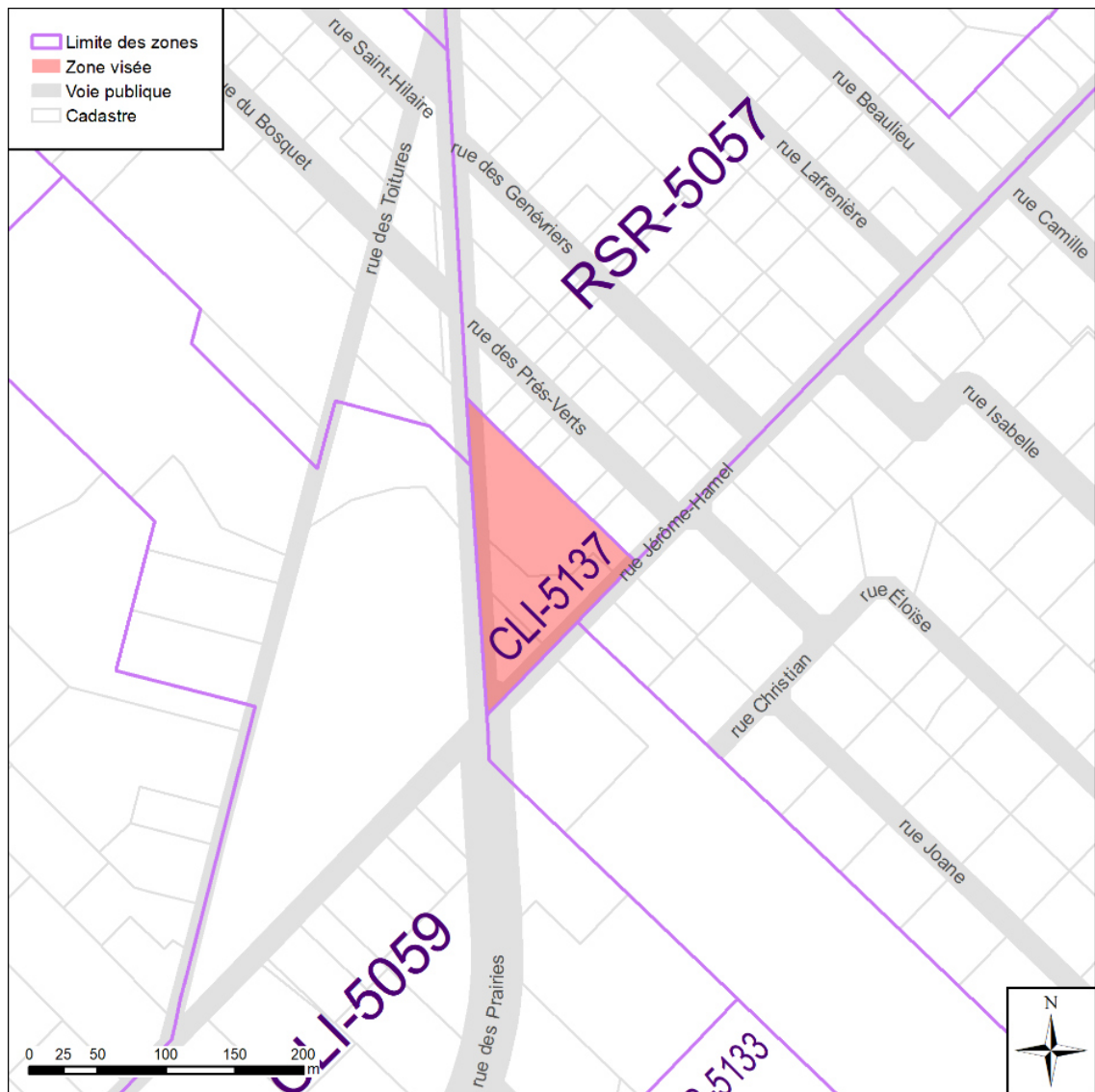
- quatre étages;
- une hauteur de 17 mètres;
- une aire de stationnement extérieure en cour avant secondaire;
- trois accès à des stationnements sur la même ligne de lot (sur la rue Jérôme-Hamel);
- une marge avant principale (sur la rue des Prairies) à 7,5 mètres.

Autoriser la conversion du garage commercial de 295 mètres carrés existant en garage résidentiel comprenant les éléments dérogatoires suivants :

- une marge de recul de 1,1 mètre de la ligne latérale;
- une localisation en cour avant secondaire;
- une porte de garage d'une hauteur de 3,5 mètres.

Zone visée :

CLI-5137



- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 21 janvier 2025 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
- Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter la résolution n° C-2024-1251 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 11 décembre 2024.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002